

Marie GEORGES (France)- biographie

Marie Georges est depuis septembre 2005 conseiller pour la prospective et pour le développement du président de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (autorité indépendante française de protection des données personnelles).

Economiste d'origine (économétrie et DEA d'histoire de la pensée économique), elle a travaillé dans la banque du Crédit agricole au service du contrôle de gestion des caisses locales tout en assurant des travaux dirigés à l'Université Paris Dauphine (histoire de la pensée économique) puis à l'université de Madagascar.

Elle a rejoint de 1973 à 1979 l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique et plus précisément son centre pilote de formation professionnelle à l'informatique des organisations et à l'automatique comme ingénieur en formation.

Entrée comme chargée de mission à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en 1979, elle a participé à la mise en place des services et des procédures, puis a été successivement chargée du suivi de l'application de la loi "informatique et libertés" dans les secteurs de l'intérieur, des finances et de la statistique, des affaires sociales et médicales et enfin des réseaux de télécommunications.

Mise à la disposition de la Commission européenne en tant qu'expert national, elle a participé à l'élaboration de la directive européenne sur la protection des données de 1991 jusqu'à l'adoption de la directive en 1995 et a participé à l'élaboration de la directive complémentaire relative à la protection des données et de la vie privée dans le secteur des télécommunications

De retour à la CNIL elle crée et dirige la mission télécommunications et internet (1995- 2001), puis le service des affaires européennes et internationales, au titre duquel elle participe aux travaux du groupe européen des autorités de protection des données personnelles connu sous le nom de « G29 », jusqu'à sa nomination comme conseiller du président.

Ses activités internationales l'ont conduite, en outre, à participer aux négociations du GATT, à des travaux menés au sein du C3W, à contribuer régulièrement aux activités sur la protection des données du Conseil de l'Europe, de l'OCDE, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de l'ONU (UNESCO, UIT, Sommet mondial de la société de l'information) ainsi qu'à animer des coopérations avec de nombreux pays du Nord et du Sud.